

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1564 du Mercredi 15 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



**ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET MÉGAPROJETS MINIERES
AU CŒUR DES PRIORITÉS**

P. 3

DROIT DE CHANGE PAR CARTE BANCAIRE



**LA BANQUE D'ALGÉRIE
FIXE LES MODALITÉS**

P. 16

Évasion À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE L'ALGÉRIE



Des paysages grandioses aux sites historiques, en passant par les traditions, l'artisanat et les richesses naturelles, **ALGER16** ouvre une nouvelle page dédiée (dimanche et mercredi) à la découverte des trésors de l'Algérie. Une invitation à parcourir, au fil des éditions, les mille et une facettes d'un patrimoine d'exception, reflet de la diversité et de l'authenticité du pays.

P. 11

SAAL ZINEB DOUAË, 3^e AU CLASSEMENT NATIONAL AU BAC, À **ALGER16** :

«TOUT EST POSSIBLE LORSQU'ON
TRAVAILLE AVEC SÉRIEUX»

- «J'espérais obtenir un très bon résultat, mais cette distinction reste une très belle surprise. Quant à la réception par le président de la République, c'est un immense honneur et une grande fierté. Je suis très reconnaissante de vivre un moment aussi important, que je garderai certainement en mémoire toute ma vie.»

LIRE L'ARTICLE DE G. S. E. ET L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM EN PAGES 6 ET 7



LA BANQUE MONDIALE CONFIRME LES PROGRÈS DE L'ÉCONOMIE DU PAYS

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PLACE

L'Algérie confirme son repositionnement économique sur la scène internationale. Selon la dernière classification des économies mondiales publiée par le Groupe de la Banque mondiale (BM), le pays conserve, pour la troisième année consécutive, son statut de pays à revenu intermédiaire supérieur.

P. 5

LE SAVIEZ-VOUS ?

ÉDUCATION NATIONALE

CONCOURS DE RECRUTEMENT POUR PLUS DE 26.000 POSTES DANS PLUSIEURS GRADES

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, l'ouverture d'un concours de recrutement sur la base d'épreuves afin de pourvoir plus de 26.000 postes dans plusieurs grades à travers les wilayas du pays. Le concours concerne les postes de 5.628 superviseurs d'éducation, 16.601 éducateurs spécialisés dans le soutien pédagogique, 603 conseillers analystes en orientation scolaire et professionnelle, 1.510 attachés principaux de laboratoire, 54 conseillers en nutrition scolaire, 760 intendants, ainsi que 1.053 sous-intendants, ce qui représente un total de 26.209 postes à pourvoir, précise la même source.

Les postulants seront soumis à des épreuves écrites, comprenant des tests dans la spécialité et des épreuves de culture générale ou des tests techniques, avant de passer, une fois admis, les épreuves orales pour leur recrutement définitif, précise le communiqué. Le communiqué du ministère explique que les inscriptions à ce concours s'effectuent exclusivement via la plateforme numérique sur le lien : <https://tawdif.education.dz>, avec le règlement des frais de participation, fixés à 200 DA, par paiement électronique disponible sur la même plateforme. Les épreuves écrites sont prévues le 26 septembre 2026, précise la même source.



UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGARA SIGNATURE DE PRÈS DE 140 CONVENTIONS DE PARTENARIAT DEPUIS 2024

L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès a conclu près de 140 conventions de partenariat et de coopération dans les domaines de la recherche, de la formation et du développement économique avec des organismes, instituts et universités, tant au niveau national qu'international, entre 2024 et le premier semestre 2026, a-t-on appris, lundi dernier, du recteur de l'université, Noureddine Abdelbaki. S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2025-2026, le recteur a précisé que l'université M'hamed-Bougara avait signé 87 conventions avec des

établissements universitaires, des organismes de recherche et d'autres institutions à l'échelle nationale, ainsi que 51 autres avec des organismes, universités et laboratoires étrangers. A cela s'ajoute la signature d'autres accords dans le cadre de la coopération internationale, portant sur plus de 10 projets internationaux liés à la recherche et à la formation scientifique. Toujours selon le recteur, ces accords s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique, tant public que privé, ainsi que sur son environnement social immédiat. Ils visent également à

renforcer les partenariats, à dynamiser la valeur du diplôme universitaire et à améliorer la réputation de l'université aux niveaux national et international. Ces initiatives s'inscrivent également dans les profondes transformations que connaît l'université en matière de modernisation, notamment à travers la numérisation, afin de l'aligner sur les standards des universités modernes, en développant ses services au profit de la société et en contribuant activement au développement économique. Le recteur a souligné que ces conventions portent notamment sur la réalisation de projets, d'études et de travaux de recherche, ainsi que sur les

échanges d'expertises, notamment dans les domaines des technologies, des sciences exactes, de la chimie, de la biologie moléculaire et des écosystèmes. Ils comprennent également des projets de recherche et de formation à dimension méditerranéenne, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Fondée en 1998, l'université de Boumerdès compte six facultés accueillant plus de 35.000 étudiants. Elle enregistre chaque année la sortie de près de 6.000 étudiants en licence et plus de 3.500 autres en master.

APS

SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RÉSEAUX

SORTIE DE LA PROMOTION 2026 D'INGÉNIEURS D'ÉTAT

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi dernier à l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information et de la communication et de la poste (ENSTICP), la cérémonie de sortie de la promotion 2026 d'ingénieurs d'Etat en systèmes de télécommunications et réseaux, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution à cette occasion, M. Zerrouki a "félicité les diplômés pour leur réussite et leur excellence académique", saluant "le rôle de l'Ecole nationale supérieure des TIC et de la poste dans la formation de générations d'ingénieurs et d'experts qualifiés, aptes à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les capacités techniques et technologiques de l'Algérie". Le ministre a également félicité les membres de la communauté universitaire pour "les résultats obtenus", leur souhaitant "plein succès dans leur parcours professionnel au service du développement national grâce à leurs compétences et expertises", conclut le communiqué.

APS

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 L'USTHB HONORE LES ÉTUDIANTS BRILLANTS

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar a organisé, dimanche dernier, une cérémonie marquant la clôture de l'année universitaire 2025-2026. L'événement, consacré à la remise des diplômes et à la distinction des étudiants les plus méritants, a également été l'occasion de présenter les principaux résultats enregistrés par l'établissement en matière de formation, de recherche scientifique et d'innovation. À cette occasion, le recteur de l'université, le professeur Djamel Eddine Akretche, a indiqué que cette rencontre académique visait à partager la joie de la remise des diplômes avec les étudiants tout en récompensant ceux qui se sont distingués par leurs résultats et leur assiduité tout au long de leur parcours universitaire. Il a rappelé que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au développement de l'université, considérée comme un pilier essentiel de l'édification de l'Algérie nouvelle, conformément à la stratégie nationale de modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le recteur a souligné que l'USTHB a enregistré, au cours de cette année universitaire, des résultats qui confirment sa place parmi les établissements de référence du pays dans les

domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la coopération internationale. L'université a ainsi diplômé 5 338 étudiants en licence et 4 818 en master. Cette année a également été marquée par la sortie de la première promotion de la formation universitaire à distance en informatique. En matière de recherche scientifique, l'établissement a enregistré la soutenance de plus de 230 thèses de doctorat dans différentes spécialités et l'ouverture de 19 écoles doctorales, en partenariat avec plusieurs universités algériennes. Sur le plan de l'innovation, l'USTHB a conclu plus de 50 conventions de coopération avec des universités, des organismes nationaux et internationaux, ainsi que des entreprises économiques. Elle a également accompagné 335 projets innovants, évalué 229 projets, contribué à la création de six start-up, tout en obtenant 35 labels "Projet innovant" et cinq labels "Start-up". Le professeur Akretche a enfin indiqué que l'université avait déposé 27 brevets d'invention au cours de l'année, obtenu six marques déposées, ainsi qu'un modèle enregistré. Des résultats qui traduisent, selon lui, le développement de la recherche et de l'innovation au service du développement socio-économique du pays.

Cheklat Meriem



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chilaab
Cheklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MÉGAPROJETS MINIERS AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier à Alger une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de deux dossiers stratégiques liés à la diversification de l'économie et à la transition écologique, a indiqué un communiqué.

Le gouvernement a d'abord écouté une communication consacrée au projet de valorisation des saumures rejetées par les stations de dessalement de l'eau de mer. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à développer l'économie circulaire et à mieux exploiter les ressources disponibles. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des rejets salins tout en transformant ces résidus en matière première destinée à différents usages industriels. Une approche qui vise à convertir un sous-produit jusqu'ici considéré comme un déchet en une ressource à valeur ajoutée.



Les travaux menés avec les différents secteurs concernés ont permis d'identifier une filière technologique adaptée à cette valorisation. Une station pilote sera ainsi mise en place au niveau de la station de dessalement de Corso afin de tester le procédé dans des conditions réelles avant un éventuel déploiement à plus grande échelle. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable, alors que l'Algérie poursuit simultanément l'extension de ses capacités de

dessalement pour sécuriser son approvisionnement en eau.

Ensuite, le gouvernement s'est penché sur l'état d'avancement de trois projets miniers majeurs appelés à jouer un rôle central dans la diversification de l'économie nationale.

Il s'agit du projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, du projet intégré des phosphates de Tébessa, ainsi que du projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza-Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa.

À cette occasion, les membres du gouvernement ont examiné les principales avancées enregistrées sur ces différents chantiers, notamment en matière de réalisation des infrastructures, de construction des installations industrielles et de mise en place des équipements nécessaires à leur exploitation.

Les mesures engagées pour assurer l'alimentation de ces sites en eau et en énergie ont également été présentées, deux conditions essentielles à l'entrée en production de ces complexes industriels.

Ces projets figurent parmi les principaux chantiers structurants engagés par les pouvoirs publics pour soutenir la transformation économique du pays, développer de nouvelles filières industrielles et consolider les bases d'une croissance plus diversifiée.

G. Salah Eddine

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES LA DGSN MISE SUR UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE DES DONNÉES PERSONNELLES

L'École supérieure de police Ali-Tounsi d'Alger a accueilli, lundi dernier, une journée d'étude consacrée aux «Dispositions de la loi relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement des données à caractère personnel et leur impact sur le travail sécuritaire», organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Les travaux ont été ouverts par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourhil, du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, ainsi que d'un représentant de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ASSI), relevant du ministère de la Défense nationale. Cette rencontre a réuni les différents acteurs concernés afin d'échanger leurs expériences et leurs expertises autour des enjeux juridiques, réglementaires et opérationnels liés à l'application de la loi n° 18-07 relative à la protection des données personnelles. Les participants



ont également examiné les mécanismes permettant d'élaborer un guide de référence unifié définissant les procédures administratives, sécuritaires et judiciaires en la matière. Dans son intervention, le Directeur général de la Sécurité nationale a estimé que cette journée d'étude marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre effective des dispositions de la loi 18-07 au sein de la DGSN. Il a annoncé, à cette occasion, la création de la fonction de délégué à la protection des données personnelles, chargée de veiller à la

conformité du traitement des données avec les exigences légales en vigueur. Ali Badaoui a également mis en avant la création du Département central de la gouvernance des systèmes d'information et de la protection des données, présenté comme un instrument destiné à assurer la conformité institutionnelle, à accompagner la modernisation des pratiques administratives et à contribuer au renforcement de la souveraineté numérique de l'État. Le même responsable a, par ailleurs, souligné que

le principal défi consiste aujourd'hui à trouver un équilibre entre les impératifs de la lutte contre la criminalité, la préservation du secret des enquêtes et la protection des biens, d'une part, et le respect des droits des citoyens, ainsi que de leurs données personnelles, d'autre part. Selon lui, «l'efficacité de l'action sécuritaire ne peut être dissociée de la protection juridique». Il a également indiqué que la DGSN poursuit sa coopération avec l'ANPDP et l'ASSI afin de renforcer la sécurité de l'espace numérique national et de faire face aux cybermenaces et aux cyberattaques transfrontalières. Au cours de cette journée, une présentation a enfin été consacrée aux actions engagées par la DGSN pour assurer l'application de la loi sur la protection des données personnelles. Parmi les principaux axes développés figurent la mise en place d'un dispositif de gouvernance dédié, ainsi que la formation continue de cadres spécialisés, afin d'aligner les compétences nationales sur les meilleures pratiques internationales en matière de protection des données et de sécurité de l'information.

Abir Menasria

DÉMANTÈLEMENT D'UN GROUPE CRIMINEL DE SIX INDIVIDUS DU MOUVEMENT TERRORISTE «MAK» DONT QUATRE MAROCAINS

Un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période des législatives, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections, a été démantelé par les services centraux de la sécurité de l'Armée, a indiqué,

lundi dernier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre des efforts continus sur le terrain, visant à garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, et grâce à l'exploitation optimale des informations, les services centraux de la sécurité de l'Armée ont démantelé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1re Région

militaire, un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste MAK, dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région durant la période des élections législatives, et ce, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ce rendez-vous électoral et empêcher les citoyens d'y participer", précise la même

source. "Cette opération reflète le haut degré de vigilance dont font preuve les différents services de sécurité et leur aptitude à mettre en échec les plans criminels, notamment à travers l'arrestation de toutes les personnes impliquées dans ces groupes subversifs qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays", conclut le communiqué.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE FAIT DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ

La Cour d'Alger a organisé, lundi dernier, une journée d'étude consacrée au code de la route : entre exigences de la sécurité routière et répression pénale. Réunissant magistrats, représentants du parquet et acteurs concernés par la sécurité routière, cette rencontre a permis d'examiner les mécanismes prévus par la loi 26-09 et de mettre l'accent sur le renforcement de l'approche préventive dans la lutte contre l'insécurité routière.

À cette occasion, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a indiqué que cette journée vise avant tout à unifier les pratiques entre les différents acteurs chargés de l'application du code de la route. Il a précisé que la loi 26-09 ne se limite pas à la révision des infractions et des sanctions, mais introduit une nouvelle approche législative accordant une place importante à la prévention des accidents de la circulation. Selon lui, ce texte marque une nouvelle



étape dans la politique législative en privilégiant l'anticipation des risques, la répartition des responsabilités entre les différents intervenants et l'élargissement du devoir de prévention. Il a souligné que la sécurité routière est désormais considérée comme un axe majeur de la politique publique et non plus comme une simple question de gestion de la circulation.

De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf, a expliqué que le rôle du parquet, dans le cadre de cette nouvelle loi, dépasse désormais la seule répression. Il repose également sur une action préventive, fondée sur le suivi permanent des indicateurs liés à la criminalité routière et sur une coordination continue avec les services de la Police judiciaire, ainsi que les

différents secteurs concernés. Il a rappelé que l'objectif principal de cette réforme est de réduire les infractions et les drames de la route, estimant que l'efficacité de la politique pénale se mesure avant tout à sa capacité à prévenir les crimes et à en limiter le nombre et non uniquement au volume des poursuites judiciaires. À l'issue des travaux, les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer la publication des textes réglementaires permettant l'application effective de la loi 26-09. Ils ont également recommandé l'élaboration d'un guide national unifié définissant les règles pénales applicables, ainsi que le renforcement de la formation continue des magistrats, des membres du parquet et des officiers de la Police judiciaire, parallèlement à l'intensification des campagnes de sensibilisation en faveur de la sécurité routière. Au-delà du volet répressif, les échanges ont mis en évidence une conviction commune : réduire durablement le nombre d'accidents passe avant tout par l'anticipation des risques, la sensibilisation des usagers et une meilleure coordination entre les institutions.

Cheklat Meriem

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

LANCEMENT, AUJOURD'HUI, DU PROGRAMME "OPEN CINÉ"

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement, en coopération avec le ministère de la Culture et des Arts, du programme "Open Ciné" dans l'ensemble des wilayas du pays, et ce, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 31 août prochain.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars dernier, portant sur le renforcement de la coordination entre les secteurs de la jeunesse et de la culture et des arts, afin d'élaborer des programmes répondant aux attentes et aux besoins des jeunes Algériens, tout en les associant à leur organisation et à leur gestion, le programme "Open Ciné", placé sous le slogan "Cinéma pour tous", sera lancé à compter du 15 juillet et se poursuivra jusqu'au 31 août dans l'ensemble des wilayas du pays", précise la même source. Ce programme s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de la politique publique visant à promouvoir l'action culturelle et à faciliter l'accès à la culture, en rapprochant le 7e art des citoyens, notamment des

jeunes, grâce à l'organisation de projections en plein air et dans les structures de jeunesse, de manière à permettre aux habitants des zones urbaines, rurales et sahariennes d'en bénéficier, tout en consacrant le principe de justice culturelle et d'accès égal aux activités artistiques ». Cette initiative comprend « des projections cinématographiques, combinées à des animations culturelles et de formation, à travers des ateliers interactifs et des activités éducatives avant et après les projections dans le but de promouvoir la culture cinématographique, de faire connaître les métiers de l'industrie audiovisuelle, de découvrir de jeunes talents, de développer l'esprit critique et créatif et de renforcer le dialogue sur les questions sociétales, contribuant ainsi à ancrer les valeurs de citoyenneté et de participation culturelle », précise le communiqué.



Ce programme s'adresse "à l'ensemble des catégories de la société, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux enfants et aux adolescents, à travers une programmation cinématographique variée, tenant compte des spécificités liées à l'âge et à la culture, faisant du cinéma un espace ouvert d'apprentissage, de divertissement et d'interaction

sociale". Cette manifestation reflète également « l'engagement des secteurs de la jeunesse et de la culture et des arts à ancrer une culture de proximité, à élargir l'accès aux activités culturelles et à offrir aux jeunes des espaces créatifs à travers les différentes régions du pays, en vue de renforcer la présence de la culture dans la vie quotidienne et de contribuer à l'édification d'une société plus consciente, plus ouverte et plus unie », conclut le communiqué.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DÉMENT LES INFORMATIONS RELAYÉES SUR LA PASTÈQUE COMME ÉTANT IMPROPRE À LA CONSOMMATION

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a démenti, lundi dernier dans un communiqué, les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, à propos de la pastèque comme étant un produit impropre à la consommation, et a souligné que les résultats des analyses de laboratoire effectuées infirment catégoriquement ces allégations. "Suite aux informations diffusées sur les réseaux sociaux concernant la prétendue impropreté à la consommation de la pastèque, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe les citoyennes et les citoyens que les résultats des

analyses de laboratoire réalisées infirment de manière catégorique ces allégations, qui ne sont rien d'autre que de fausses informations visant à porter atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire du pays, à un moment où les différents secteurs économiques connaissent une dynamique positive, notamment avec l'essor des produits agricoles nationaux sur les marchés extérieurs", a précisé la même source. Au regard de ce qui précède, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que le ministère de l'Agriculture, du

Développement rural et de la Pêche appellent les citoyens à ne pas se laisser induire en erreur par ces rumeurs infondées, rappelant que la santé publique demeure au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, qui veillent quotidiennement à la protection et à la sécurité du consommateur, ajoute le communiqué. Le ministère souligne également que "les déclarations de certaines personnes ou associations activant dans le domaine de la protection du consommateur, à l'instar de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), constituent un dépassement des missions qui leur sont dévolues et

sont, de ce fait, tenues de se conformer aux principes et règles régissant leur domaine de compétence et de soumettre leurs préoccupations aux autorités habilitées, sans intervenir sur des questions ne relevant pas de leurs prérogatives". Le ministère rappelle "se réserver le droit de prendre les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur à l'encontre de tout contrevenant, y compris le recours au gel des activités de l'association, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", conclut le communiqué. **APS**

LA BANQUE MONDIALE CONFIRME LES PROGRÈS DE L'ÉCONOMIE DU PAYS

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PLACE

L'Algérie confirme son repositionnement économique sur la scène internationale. Selon la dernière classification des économies mondiales publiée par le Groupe de la Banque mondiale (BM), le pays conserve, pour la troisième année consécutive, son statut de pays à revenu intermédiaire supérieur, consolidant ainsi une trajectoire amorcée ces dernières années grâce à la progression de ses indicateurs macroéconomiques, à l'élargissement de l'investissement public et aux réformes engagées dans la gestion des finances publiques.



les investisseurs internationaux, les agences de développement et les institutions financières pour apprécier le niveau de développement économique des États.

S'il ne reflète pas à lui seul la qualité de vie des populations ou les performances sociales d'un pays, il offre néanmoins une photographie de sa capacité à générer des revenus et constitue un indicateur de confiance pour les partenaires économiques internationaux.

Le maintien de l'Algérie dans cette catégorie contribue ainsi à conforter son image auprès des investisseurs, tout en renforçant sa crédibilité économique sur les marchés internationaux.

Pour autant, les défis restent nombreux. La consolidation de cette position passera par la poursuite des réformes économiques, l'accélération de la diversification hors hydrocarbures, le développement des exportations, le renforcement du secteur privé, ainsi que la montée en puissance de nouveaux moteurs de croissance, notamment dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du numérique, des services à forte valeur ajoutée et de l'économie de la connaissance.

L'amélioration continue du revenu national brut par habitant dépendra également de la capacité de l'économie à créer davantage de richesses, à accroître la productivité, à attirer les investissements et à favoriser l'innovation.

La confirmation du classement de l'Algérie parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur traduit ainsi une évolution favorable des principaux agrégats économiques et conforte la trajectoire engagée ces dernières années.

G. Salah Eddine

économies à revenu élevé.

Cette évolution est une amélioration progressive du niveau moyen de richesse créée par habitant en Algérie, même si cette classification ne constitue pas, à elle seule, un indicateur du niveau de vie ou de la répartition des revenus au sein d'un pays.

UNE TRAJECTOIRE ENGAGÉE DEPUIS 2024

Le maintien de ce classement s'inscrit dans le prolongement du changement de catégorie enregistré par l'Algérie en 2024. Cette année-là, la Banque mondiale avait reclassé le pays parmi les économies à revenu intermédiaire supérieur, après plusieurs années passées dans la tranche inférieure.

À l'époque, le ministère des Finances avait expliqué que cette évolution résultait d'un ensemble de facteurs économiques et méthodologiques.

Outre l'opération de rebasage du produit intérieur brut (PIB), qui avait conduit à une réévaluation de la taille réelle de l'économie nationale, plusieurs indicateurs avaient contribué à cette progression. Parmi eux figuraient notamment l'accélération de la croissance économique, le renforcement de l'investissement public, la consolidation des secteurs productifs,

ainsi que les efforts engagés pour améliorer la gouvernance des finances publiques.

Au-delà des chiffres, cette confirmation témoigne également de la capacité de l'économie nationale à maintenir une certaine résilience dans un environnement international marqué par les tensions géopolitiques, le ralentissement de la croissance mondiale et la volatilité persistante des marchés énergétiques.

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont engagé plusieurs réformes visant à diversifier les sources de croissance, à encourager l'investissement, à améliorer le climat des affaires et à renforcer la soutenabilité des finances publiques. Parallèlement, l'État poursuit une politique d'investissements structurants touchant de nombreux secteurs, notamment les infrastructures, l'industrie, l'agriculture, l'énergie, les transports, les technologies numériques, ainsi que les services publics, avec l'objectif d'élargir progressivement la base productive de l'économie.

UN INDICATEUR SUIVI DE PRÈS PAR LES INVESTISSEURS

Le classement établi chaque année par la Banque mondiale constitue une référence largement utilisée par

MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

RÉUNION D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a présidé, lundi dernier à Alger, une réunion d'évaluation consacrée à l'examen des résultats de la participation des exportateurs algériens aux différentes manifestations économiques internationales organisées par le ministère, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Rezig a salué les résultats accomplis, étant donné que ces participations "ont contribué à faire connaître le produit algérien et à renforcer sa présence sur les marchés extérieurs, outre la création de nouvelles

opportunités commerciales au profit des entreprises nationales". Ce bilan "reflète le succès de l'approche adoptée par le ministère dans l'accompagnement des exportateurs et la promotion des exportations nationales, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, à renforcer la compétitivité de l'économie nationale et à élargir la présence du produit algérien sur les marchés internationaux", a-t-il soutenu.

Le ministre a appelé les exportateurs à "continuer à tirer profit des opportunités offertes par les

salons et les manifestations économiques internationales afin de consolider la place des exportations algériennes et de diversifier leurs destinations".

Au terme de la réunion, M. Rezig a réaffirmé "l'engagement du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations à poursuivre l'accompagnement des exportateurs, à être à l'écoute de leurs préoccupations et à mettre à leur disposition les différentes formes de soutien et les facilités nécessaires au renforcement de leur présence sur les marchés extérieurs", conclut le communiqué. **APS**

EXAMEN DU BAC EN ALGÉRIE EST-CE QUE LES FILLES RÉUSSISSENT PLUS QUE LES GARÇONS ?

Longtemps considéré comme le baromètre absolu de la société et le miroir de l'école algérienne, le baccalauréat révèle depuis plusieurs années une évolution aussi discrète que profonde. Les filles s'imposent désormais, comme les figures incontestées de l'excellence scolaire. Au-delà de l'effervescence des podiums et des larmes de joie estivales, les statistiques accumulées dessinent une transformation sociologique majeure.

Chaque été, les regards de toute la nation se tournent vers les majors de cette épreuve mythique. Les premières places font les gros titres de la presse nationale, les moyennes exceptionnelles frôlant la perfection suscitent l'admiration générale et les parcours de ces adolescents inspirés deviennent des modèles pour toute une génération. Pourtant, derrière ces portraits individualisés de lauréats se cache une tendance structurelle beaucoup plus lourde qui se confirme d'année en année. L'excellence académique en Algérie a progressivement changé de visage, traduisant une dynamique sociologique de fond où le genre féminin mène largement la danse. Les chiffres récents de la session 2026 sont à ce titre particulièrement éloquent. Les candidates ont enregistré cette année un taux de réussite impressionnant de 62,58 %, tandis que leurs homologues garçons culminent à 49,13 %. Cet écart de plus de 13 % met en lumière une fracture de réussite de plus en plus marquée. Cette dynamique ne relève en rien d'un accident de parcours ou d'une anomalie passagère. Lors de la session précédente, en 2025, les filles affichaient déjà un taux de réussite de 58,67 % contre 45,74 % pour les garçons, maintenant une distance similaire de plus de douze points. En somme, près de six candidates sur dix décrochent leur billet pour l'université, alors que moins d'un garçon sur deux parvient à franchir cet obstacle. Cette avance spectaculaire des filles ne se limite pas à la masse des admis, elle se cristallise de manière spectaculaire au sommet du classement national. Cette année encore, la plus haute marche du podium est revenue à Bouchra Hibat Allah Gerroumi, scolarisée au lycée Bouzira-Ahmed de Tiaret. Elle a décroché la première place nationale avec une moyenne phénoménale de 19,26/20 dans une filière pourtant historiquement masculine et réputée pour sa rigueur technique : le génie mécanique. Elle est talonnée de près par sa dauphine Yaqine Nasrallah avec une moyenne de 19,21/20, puis par Saal Zineb Douaâ, troisième sur le plan national avec une note globale



de 19,16/20. Cette domination absolue du podium féminin fait écho à celle observée en 2025. Cette année-là, la jeune Raounak Zani, issue du lycée Sahraoui-Zoghliami de Taoura dans la wilaya de Souk-Ahras, avait survolé l'examen avec une moyenne vertigineuse de 19,70/20 en génie électrique. Derrière elle, la compétition s'était jouée dans un mouchoir de poche. Malak Yahiaoui, du lycée Mekkioui-Mamoune à Mascara, s'était classée deuxième en mathématiques avec 19,52/20, devançant d'un souffle sa camarade Nardjes Kamel d'Alger-Centre. Cette dernière, élève au lycée Zineb-Oum-El Massakine, en techniques mathématiques et génie électrique, avait obtenu la même moyenne de 19,52/20, mais le règlement ministériel avait départagé les deux jeunes filles en faveur de la plus jeune. Ces trajectoires croisées dans des spécialités hautement techniques et scientifiques brisent définitivement le stéréotype d'une supériorité masculine dans les disciplines technologiques.

DEUX BACHELIÈRES POUR UN SEUL BACHELIER

Les données nationales convergent pour dresser le même constat. Sur les bancs des universités algériennes, la proportion de nouvelles bachelières se stabilise désormais autour de 65 % contre seulement 35 % pour les garçons. Ce ratio de près de deux tiers de filles parmi les admis se maintient avec une régularité déconcertante, quelles que soient les fluctuations du taux de réussite global. Les chiffres officiels communiqués par le ministère de l'Éducation nationale et son ministre confirment cette stabilité institutionnelle. Cette année, alors que le taux de réussite national global s'élève à 56,18 %, la répartition entre les sexes reste figée dans cette proportion de deux tiers de lauréates. En 2025, dans un contexte plus difficile où le taux de réussite global s'était établi à 51,57 %, la part des filles parmi les admis oscillait toujours entre 63 et 65 %. La stabilité de ces proportions montre que le phénomène dépasse

largement le cadre d'une seule session d'examen. Il s'inscrit désormais comme l'une des principales mutations de l'enseignement secondaire et supérieur en Algérie.

LES RACINES D'UN DÉSÉQUILIBRE SCOLAIRE

Pour comprendre les ressorts de cette prédominance, il faut analyser la démographie même de l'école algérienne bien avant l'étape fatidique de l'examen. Dans les faits, les effectifs des classes de terminale affichent déjà une écrasante majorité de lycéennes. Ce déséquilibre s'explique par un phénomène préoccupant : les garçons subissent un taux d'abandon et d'échec scolaire beaucoup plus précoce tout au long du parcours secondaire. Moins investis ou plus vulnérables au décrochage, ils quittent le système scolaire en plus grand nombre. Ainsi, au moment de se présenter aux épreuves du baccalauréat, le vivier de candidates est mécaniquement beaucoup plus vaste et déjà sélectionné par des années de scolarité. Plusieurs recherches internationales apportent également un début d'explication à cette avance des filles. Les enquêtes menées par l'OCDE, à travers le programme PISA, ainsi que d'autres travaux en psychologie de l'éducation, montrent qu'à l'adolescence, les garçons sont davantage exposés aux facteurs de distraction. Jeux vidéo, réseaux sociaux, sorties entre amis ou activités extérieures occupent en moyenne une part plus importante de leur temps libre. À l'inverse, les filles consacrent généralement davantage de temps aux devoirs et aux révisions à domicile. Certaines études estiment même qu'elles passent jusqu'à une à deux heures de plus par semaine à travailler en autonomie. Les chercheurs soulignent également qu'elles développent souvent plus tôt des capacités d'autorégulation et de gestion des priorités, leur permettant de mieux résister aux sollicitations extérieures. À cela s'ajoute un facteur

sociologique : dans de nombreuses familles, les adolescentes passent davantage de temps au foyer, un environnement qui favorise plus facilement le travail scolaire. Mis bout à bout, ces éléments finissent par créer un avantage qui, année après année, se retrouve dans les résultats du baccalauréat.

L'UNIVERSITÉ SE FÉMINISE... MAIS APRÈS ?

Au fond, ces résultats racontent bien plus qu'une simple réussite scolaire. Ils traduisent l'émergence progressive d'une nouvelle génération de femmes qui investissent massivement les filières d'excellence et s'imposent comme de futures ingénieures, médecins, chercheuses, magistrates ou entrepreneures. L'école, c'est un fait connu de tout le monde, l'un des espaces où les mutations de la société algérienne sont les plus visibles. En quelques années, le profil du premier de la classe a changé, tout comme celui des étudiants qui rempliront demain les amphithéâtres, les laboratoires, les entreprises ou les administrations.

Cette évolution pose également une question plus large sur les transformations que connaîtra le pays au cours de la prochaine décennie. Lorsque près de deux nouveaux bacheliers sur trois sont des filles, c'est toute la composition du capital humain qui évolue progressivement. Les futures promotions universitaires, les concours de la fonction publique, les professions qualifiées et les postes de responsabilité seront inévitablement marqués par cette féminisation. Sans bruit ni rupture spectaculaire, c'est un nouvel équilibre qui se dessine, porté par une génération qui redéfinit progressivement les rapports entre formation, emploi et ascension sociale.

Reste une réalité qui mérite d'être soulignée. Longtemps, la réussite scolaire des filles était perçue comme une progression encourageante vers l'avant de l'égalité. Aujourd'hui, elle ne relève plus de l'exception mais de la norme. Les statistiques ne racontent plus seulement une série de bonnes performances individuelles ; elles révèlent une transformation durable du paysage éducatif algérien. Et si le baccalauréat demeure, depuis des décennies, le miroir de la société, alors ce qu'il renvoie aujourd'hui montre une Algérie où les femmes occupent désormais le devant de la scène académique et où cette dynamique est appelée à façonner, de plus en plus, le visage du pays de demain.

Reste une interrogation. Cette avance scolaire se traduit-elle réellement dans le monde professionnel ? Si les jeunes Algériennes dominent largement les résultats du baccalauréat et les bancs de l'université, leur présence reste moins importante dans les postes de direction, certains secteurs industriels ou les fonctions de décision.

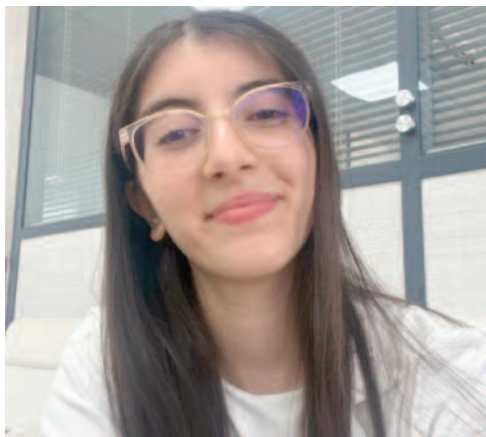
G. Salah Eddine

SAAL ZINEB DOUAÂ, 3^e AU CLASSEMENT NATIONAL AU BAC, À ALGER16 :

«TOUT EST POSSIBLE LORSQU'ON TRAVAILLE AVEC SÉRIEUX»

● *«J'espérais obtenir un très bon résultat, mais cette distinction reste une très belle surprise. Quant à la réception par le président de la République, c'est un immense honneur et une grande fierté. Je suis très reconnaissante de vivre un moment aussi important, que je garderai certainement en mémoire toute ma vie.»*

Classée troisième au niveau national au baccalauréat 2026, Saal Zineb Douaâ, élève en filière sciences expérimentales, au groupe scolaire privé El Massir d'El Achour, a signé un parcours remarquable en décrochant une moyenne de 19,16/20 à seulement quelques dixièmes de la première place nationale. Une performance qui fait d'elle l'une des figures de l'excellence scolaire de cette session. Comment construit-on un tel parcours ? Quels sacrifices exige l'excellence ? Et que ressent-on lorsque son nom figure parmi les trois meilleurs bacheliers du pays ? Pour répondre à ces questions, Alger16 a échangé avec la jeune lauréate dans un entretien exclusif.



temps aux matières essentielles en faisant de nombreux exercices, tout en révisant régulièrement les leçons afin de bien les maîtriser. J'ai également gardé confiance en Allah tout au long de cette période et j'ai pu compter sur le soutien permanent de ma famille et de mes enseignants.

président de la République, c'est un immense honneur et une grande fierté. Je suis très reconnaissante de vivre un moment aussi important, que je garderai certainement en mémoire toute ma vie.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Je souhaite poursuivre mes études supérieures dans les meilleures conditions et continuer à apprendre afin de concrétiser

mes ambitions. Mon objectif est de mettre mes connaissances au service de mon avenir et de contribuer, à travers mon parcours, au développement de mon pays.

Ce classement représente-t-il une responsabilité pour vous ? Quelle

leçon retenez-vous de cette expérience ?

Oui, je considère que ce classement représente une responsabilité. Si mon parcours peut encourager d'autres élèves à persévérer et à croire en leurs capacités, j'en serai très heureuse. Cette expérience m'a appris que tout est possible avec du travail, de la persévérance et de la confiance en soi. Lorsqu'on reste déterminé et que l'on ne baisse jamais les bras, les efforts finissent toujours par porter leurs fruits.

Quel message souhaitez-vous adresser aux futurs candidats au baccalauréat ?

Je leur conseille de ne jamais abandonner, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent. Il faut travailler avec sérieux, rester organisé et croire en ses capacités. Les résultats ne viennent pas par hasard, mais grâce à des efforts constants et à beaucoup de persévérance. Avec de la volonté et de la confiance en soi, chacun peut atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Ch. M.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM

ALGER16 : Quel a été votre premier sentiment en apprenant votre classement national ?
Saal Zineb Douaâ : Je vous remercie. En apprenant mon classement national, j'ai ressenti une immense joie, certainement la plus grande de ma vie. C'était un moment rempli d'émotion et de fierté, autant pour moi que pour ma famille. Tous les efforts fournis durant l'année ont été récompensés et j'ai immédiatement pensé à toutes les personnes qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours.

Selon vous, quels sont les principaux facteurs de votre réussite et quelle méthode de révision avez-vous adoptée ?
Je pense que ma réussite est le résultat d'un travail régulier, d'une bonne organisation et d'une grande discipline. Dès le début de l'année, j'ai suivi un planning de révision qui m'a permis d'avancer progressivement sans accumuler de retard. Je consacrais beaucoup de

Avez-vous rencontré des difficultés durant votre préparation ? Si c'est oui, comment les avez-vous surmontées et quel rôle votre famille, ainsi que vos enseignants ont-ils joué ?

Oui, comme tous les candidats, j'ai connu des moments de stress et de fatigue, surtout à l'approche des examens. Dans ces situations, je faisais des pauses, je changeais d'air et je discutais avec mes proches afin de retrouver ma motivation. Mes parents ont toujours veillé à m'offrir un environnement calme et propice au travail, tandis que mes enseignants m'ont constamment encouragée et accompagnée. Leur soutien a été essentiel et m'a permis de garder confiance en moi jusqu'au dernier jour.

Vous attendiez-vous à obtenir un tel classement et que ressentez-vous à l'idée d'être reçue par le président de la République ?

Honnêtement, je ne m'attendais pas à être classée parmi les premiers au niveau national. J'espérais obtenir un très bon résultat, mais cette distinction reste une très belle surprise. Quant à la réception par le

LES PRÉINSCRIPTIONS DES NOUVEAUX BACHELIERS DU 15 AU 19 JUILLET COURANT

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, hier dans un communiqué, que les préinscriptions et l'orientation des nouveaux bacheliers se dérouleront du 15 au 19 juillet 2026.

Les préinscriptions s'effectuent exclusivement via le lien du site : orientation-esi.dz, ou en scannant le code QR disponible sur le site, ajoute le communiqué.



CONCOURS NATIONAL DES COMMUNES ÉCO-RESPONSABLES

CINQ COMMUNES DISTINGUÉES

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a dévoilé, lundi dernier à Alger, les résultats de la première édition du concours national de la meilleure éco-commune, organisé sous le thème « La protection de l'environnement, une responsabilité communautaire ».

Cette première édition a récompensé cinq communes pour leurs initiatives en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, tandis que cinq autres ont reçu des prix d'encouragement. Les résultats ont été annoncés lors d'une cérémonie organisée à l'École supérieure d'hôtellerie-restauration d'Alger (ESHRA), en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, accompagnée du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, du Médiateur de la République, Mohamed Hattab, ainsi que de représentants des agences des Nations unies et du corps diplomatique accrédité en Algérie. À l'issue des travaux de la commission nationale d'évaluation, les communes de Mostaganem, Annaba, Mascara, Béni Abbès et Teggahmet (Sidi Bel Abbès) ont été désignées lauréates, après examen



des dossiers selon plusieurs critères techniques et environnementaux. La commission a également décerné des prix d'encouragement à El Atteuf (Ghardaïa) et Illoula-Oumalou (Tizi-Ouzou) pour leur engagement citoyen en faveur d'un environnement propre et durable, à Mezghena (Médéa) et Boukaïd (Tissemsilt) pour leurs actions de préservation de la flore et de la faune, ainsi qu'à In Salah pour ses initiatives en matière d'implication des femmes dans l'action environnementale et de valorisation des ressources locales. La cérémonie a aussi été marquée par la distinction de plusieurs start-up, associations et acteurs engagés dans la protection de l'environnement, en reconnaissance de leur contribution à la promotion de pratiques durables. Lancé le 5 février dernier, ce concours s'inscrit dans une démarche visant à encourager les collectivités locales à intégrer davantage les principes du

développement durable dans leur gestion. Une commission nationale, composée de représentants de plusieurs secteurs ministériels, a évalué les candidatures sur la base de neuf critères, notamment la planification environnementale, la gestion des déchets, la propreté urbaine, l'éducation environnementale et l'implication des femmes dans le développement local. Les visites de terrain, entamées le 7 mai, ont permis d'évaluer les communes présélectionnées après l'examen de 54 dossiers, chaque wilaya ayant proposé une commune candidate. Dans son intervention, Kaouter Krikou a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de la protection de l'environnement un pilier du développement durable et de

l'amélioration du cadre de vie des citoyens. La ministre a estimé que cette première édition a mis en lumière de nombreuses initiatives locales porteuses, rappelant que la réussite de la transition écologique repose sur l'implication des collectivités locales, de la société civile et des citoyens. Elle a également annoncé que ce concours sera désormais organisé chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin. Au-delà de la récompense des communes les plus engagées, cette première édition ambitionne d'installer une dynamique durable de compétition positive entre les collectivités locales, afin de faire de la protection de l'environnement un véritable levier de développement territorial et d'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Abir Menasria

INCENDIES DE FORÊT

133 DÉPARTS DE FEU ENREGISTRÉS EN 24 H

Les unités de la Protection civile poursuivent leur mobilisation à travers plusieurs wilayas du pays pour venir à bout des incendies de forêt, de broussaille, de maquis, de culture agricole et de palmeraie.

Au cours des dernières 24 heures, 133 incendies ont été enregistrés à l'échelle nationale, selon le dernier bilan communiqué, mardi matin, par les services de la Protection civile. Sur ce total, 124 incendies ont été totalement maîtrisés et éteints, tandis que 9 foyers sont en cours d'extinction. Les incendies actifs sont répartis entre les wilayas de Béjaïa (1), Bouira (1), Sétif (3), Saïda (1), Sidi Bel Abbès (1), Mila (1) et Tizi-Ouzou (1). À Mila, les incendies de forêt ayant touché les lieux-dits Oued El Baâoud, Mechta El Bads et Djebel El Halfa sont désormais sous surveillance, les équipes intervenant actuellement pour traiter les derniers foyers résiduels. Pas moins de 22 camions d'intervention ont été mobilisés.



Dans la wilaya de Sétif, les opérations se poursuivent au niveau de la commune de Beni Ourtilane, où un incendie de broussaille et de maquis menace un site historique de la région. Les secours ont engagé 12 camions anti-incendie, avec l'appui aérien d'un avion bombardier d'eau Be-200 de l'Armée nationale populaire. Un second incendie, déclaré dans la même commune à la limite avec la wilaya de Béjaïa, reste également actif, nécessitant l'engagement de 16 camions d'intervention. À Béjaïa, les

équipes de la Protection civile poursuivent leurs efforts pour maîtriser un incendie de forêt dans la commune de Beni Maouche, où 26 camions anti-incendie sont déployés. Dans la wilaya de Saïda, le feu de forêt enregistré dans la commune de Moulay-Larbi reste en cours d'extinction après une reprise de plusieurs foyers. Les opérations sont menées avec 22 camions anti-incendie et ont été renforcées par une colonne mobile DRIFF relevant de l'unité régionale de Sidi Bel Abbès. À Bouira, les services de secours ont annoncé avoir maîtrisé à 100 % l'incendie de forêt survenu dans la daïra d'El Hachimia, grâce à la mobilisation de 15 camions anti-incendie.

Enfin, à Sidi Bel Abbès, l'incendie de forêt déclaré dans la daïra de Merine a été maîtrisé et placé sous contrôle, avec l'engagement de 21 camions d'intervention. La Protection civile maintient ses équipes mobilisées sur les différents foyers encore actifs afin d'éviter toute reprise des flammes, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler immédiatement tout départ de feu.

R. S.

FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAIN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

«LE PROLONGEMENT NATUREL D'UN RICHE HÉRITAGE DE LUTTE ET DE CULTURE»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi dernier, à Alger, la cérémonie d'ouverture de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire.

Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 20 juillet, réunit des étudiants et des troupes universitaires de plusieurs pays africains afin de promouvoir les échanges culturels et le dialogue entre les jeunes du continent.

La cérémonie a été organisée en présence de la secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, du directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, Boualem Chebihi, ainsi que de plusieurs ambassadeurs et représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que cette première édition constitue «le prolongement naturel d'un riche héritage de lutte et de culture», porté au fil de l'histoire par des créateurs et des militants qui ont fait du théâtre un outil de défense de la liberté, de l'identité et des causes des peuples africains. Prenant la parole lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre a souligné que cette manifestation dépasse le simple cadre artistique. Selon lui, elle s'inscrit dans la continuité d'un parcours historique où la culture et le théâtre ont accompagné les mouvements de libération et contribué à préserver l'identité des peuples du continent. Kamel Baddari a également rappelé la profondeur des liens historiques qui unissent l'Algérie au reste de l'Afrique. Citant le militant



Amílcar Cabral, qui qualifiait l'Algérie de «Mecque des révolutionnaires», il a évoqué le rôle majeur joué par le pays dans le soutien aux mouvements de libération africains durant la période coloniale. S'adressant aux étudiants venus de plusieurs pays africains, le ministre leur a souhaité la bienvenue, les qualifiant de «cœur battant de l'Afrique». Il a estimé que ces jeunes constituent le prolongement légitime de la génération de créateurs qui a participé à l'édification de l'Afrique moderne et qu'ils sont appelés à poursuivre cette dynamique à travers l'art, la culture et le savoir. Évoquant la vision de l'Algérie en matière de coopération avec le continent, M. Baddari a expliqué que l'orientation vers une université productrice de savoir, soutenant la recherche scientifique et créatrice de richesse, vise à lutter contre le sous-

développement et à accompagner la prospérité des peuples africains.

Le ministre a également rappelé que l'organisation de ce festival traduit les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à faire de l'Algérie une tribune de dialogue et un pôle de progrès au service du continent africain dans le respect d'une vision fondée sur l'unité et la solidarité entre les peuples d'Afrique.

De son côté, le commissaire du festival, Azzedine Rebiga, a indiqué que cette première édition, organisée sous le slogan «L'Afrique se rencontre sur la scène du théâtre universitaire», accueille des pièces en compétition officielle représentant seize pays africains. Des spectacles hors compétition sont également programmés dans la wilaya de Boumerdes. Il a précisé que plusieurs

pays, notamment l'Égypte, la Tunisie, la Mauritanie, la Libye, le Soudan et le Mozambique, prennent part à cette rencontre, qui constitue une occasion privilégiée de favoriser les échanges d'expériences et le brassage des cultures africaines à travers le théâtre universitaire. À l'issue de la cérémonie d'ouverture, les membres du comité de sélection des œuvres théâtrales, ainsi que ceux du jury, composé de dramaturges et d'universitaires algériens et africains, ont été honorés. Le public a ensuite assisté à la présentation de *Couleurs d'Afrique*, une création des étudiants de l'université de Sidi-Bel-Abbès. Cette fresque visuelle et chorégraphique, présentée dans le cadre de la compétition officielle, a mis à l'honneur la richesse culturelle, esthétique et patrimoniale du continent africain.

Cheklat Meriem

ECH'CHAÏRA, UN SPECTACLE DE LA MAURITANIE PRÉSENTÉ À ALGER

La pièce de théâtre *Ech'Chaïra* (le rite), représentant l'université de Nouakchott, en Mauritanie, est entrée, lundi dernier à Alger, en compétition au 1er Festival algéro-africain du théâtre universitaire (AATUF), ouvert la matinée, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et qui s'étale jusqu'au 20 du mois en cours. Présentée au Théâtre municipal d'Alger-Centre, la pièce, mise en scène par Abdelfettah Selli sur un texte de sa plume, «conjugue, en 42 minutes, les codes de la dramaturgie moderne et les références du patrimoine hassani».

Considérée comme l'une des productions les plus marquantes du théâtre contemporain en Mauritanie, elle propose une réflexion sur l'identité, les mutations sociales et les tensions entre l'individu et son environnement», a expliqué le metteur en scène.

Le texte, brillamment porté par le duo Khadidja Adjdidou et Salem Aali, se distingue par une utilisation équilibrée de l'arabe classique et du dialecte hassani, renforçant à la fois son authenticité et son enracinement culturel.

Inspirée des rites et traditions mauritaniens, le spectacle «transforme une pratique coutumière en un symbole théâtral porteur d'interrogations sur les valeurs, la mémoire collective et les évolutions de la société», a déclaré Salem Aali.

L'auteur recourt à l'allégorie et à la satire dans un spectacle qui s'inscrit dans le courant du théâtre saharien, une école théâtrale contemporaine qui conjugue les codes du théâtre épique et ceux du théâtre documentaire.

La scénographie de Mohamed Aziz, volontairement épurée, s'appuie sur un décor minimaliste et des jeux de lumière à forte portée symbolique, mettant en relief les conflits psychologiques des personnages.

Cet événement culturel continental est organisé sous le slogan «L'Afrique se retrouve sur la scène du théâtre universitaire», par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts.

Le 1er AATUF verra la participation d'établissements universitaires de 16 pays

africains, à l'instar de la Mauritanie, du Mozambique, de la Tunisie et du Sahara occidental.

Cette première édition sera marquée par la présentation d'une dizaine de pièces théâtrales en compétition officielle et d'autres hors compétition, programmées au TNA ou au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi que par des spectacles de théâtre de rue.

Le commissariat du Festival a également programmé un concours universitaire africain du «meilleur texte théâtral», parallèlement à l'organisation d'un colloque international sur le théâtre africain, par l'Université d'Alger 2.

Selon les organisateurs, ce premier Festival algéro-africain du théâtre universitaire ambitionne de «faire de l'université un espace de rencontre, de dialogue et de création pour la jeunesse africaine». L'événement s'inscrit également dans la volonté de l'Algérie de «renforcer sa dimension africaine en favorisant les échanges culturels, artistiques et intellectuels entre les étudiants du continent».

APS

www.alger16.dz
ALGER16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAÏN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES MESSAGES
FORTS
À RETENIR

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Béjaïa

LA PERLE DE LA MÉDITERRANÉE

Nichée entre mer et montagnes, Béjaïa est bien plus qu'une ville... C'est un mélange d'histoire, de nature sauvage et de traditions profondes.

Des eaux turquoise de la plage de Saket aux hauteurs magiques du mont Yemma Gouraya, chaque coin raconte une histoire. Flâner dans ses ruelles, sentir l'odeur du pain chaud, entendre le cri des mouettes et le rire des enfants... Béjaïa, c'est un voyage pour l'âme. Béjaïa, située à 220 km sur la côte Est de l'Algérie, anciennement appelée Bougie en français et Bgayet en berbère, est une ville riche en histoire et en beaux paysages, fondée par Al-Nasir Ibn Alnas Ibn Hammad Ibn Zirî, l'un des rois de Beni Hammad en Algérie dans la seconde moitié du Ve siècle de l'hégire. La ville était également connue sous le nom de Saldai. Elle a été un carrefour de civilisations à travers les siècles. La wilaya présente une couverture végétale très épaisse, avec de nombreuses forêts de pins et d'oliviers. Le pays possède une grange nationale classée au niveau mondial, le parc national de Gouraya, accompagnée d'une magnifique côte, d'un port de pêche et d'un port commercial, en plus de ses plages de sable fin et ses montagnes verdoyantes. La wilaya de Béjaïa est classée parmi les wilayas touristiques les plus visitées pour sa richesse culturelle et ses zones archéologiques.



Les trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

La tradition vestimentaire historique la plus connue et emblématique de Béjaïa est la robe kabyle traditionnelle, appelée localement Taqendurt (ou Abeledj pour les versions plus anciennes de la vallée de la Soummam). Ce vêtement millénaire est bien plus qu'un simple habit : c'est un marqueur d'identité et un chef-d'œuvre d'artisanat, en plus de la poterie, la céramique d'art, les bijoux traditionnels, la sculpture sur bois, le tissage, la vannerie, la dinanderie et la maroquinerie.

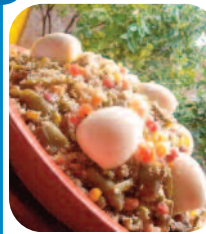


2 PATRIMOINE HISTORIQUE

La Casbah de Béjaïa, érigée au XIIe siècle par les Almohades et classée patrimoine historique national, est le monument le plus emblématique de la ville. Cette citadelle fortifiée a traversé les siècles en intégrant des éléments architecturaux berbères, espagnols et ottomans, tout en servant de haut lieu de savoir médiéval où a notamment enseigné le célèbre savant Ibn Khaldoun.



3 SAVEURS LOCALES



La wilaya de Béjaïa est connue essentiellement pour les plats traditionnels suivants : le couscous, adhreyis, t3esebanin, afetir uqesul et berkukes. L'amekfoul (ameqfoul ou mesfoul/thamekfoul) est le plat de partage le plus emblématique de Béjaïa et de la Kabylie. Ce couscous végétarien se compose de grains de semoule légers mélangés à des légumes frais de saison (fèves, petits pois, carottes, courgettes) entièrement cuits à la vapeur. Sans viande ni sauce, ce plat sain tire toute sa saveur de la généreuse lampée d'huile d'olive locale ajoutée en fin de cuisson et s'accompagne traditionnellement de piments doux ou de petit-lait (Iben).

découverte de la semaine

Le Cap Bouak

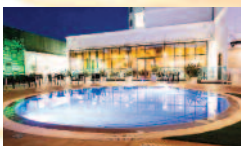
C'est un site touristique côtier majeur situé au nord de la ville de Béjaïa. Niché au cœur du Parc national de Gouraya, il fait référence à l'instrument de musique traditionnel (la trompette ou le cor) qui était utilisé depuis ce point stratégique en hauteur pour donner l'alerte et annoncer l'arrivée des navires dans le golfe de Béjaïa. Le cap offre une vue imprenable sur la Méditerranée et abrite un phare historique. C'est un spot privilégié pour les amateurs de photographie, de plongée sous-marine, de balades en kayak, le long des parois rocheuses, et de baignade sauvage.



mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel Atlantis
- Hôtel Saldae (Centre-ville)
- Hôtel Les Hamadites (Tichy)



OÙ MANGER ?

- Restaurant Le Grand Phare (Brise de mer)
- Restaurant La Casbah
- Restaurant Le Marin
- Pizzeria La Corniche



À VISITER

- La Casbah
- Le Fort Gouraya
- Le Cap Bouak
- Les Aiguades
- Le Parc national de Gouraya



COMMENT Y ALLER ?

- **En avion** : Via l'aéroport Abane-Ramdane (BJA), connecté par des vols réguliers depuis Alger, Constantine, Oran, ainsi que plusieurs villes françaises (Paris, Lyon, Marseille).
- **En voiture** : à travers l'autoroute Est-Ouest.
- **En bus** : depuis les gares routières inter-wilayas.
- **En taxi** : depuis Alger (environ 3h30 à 4h de route), en empruntant l'autoroute Est-Ouest, puis la pénétration autoroutière de Béjaïa qui facilite grandement l'accès.
- **En train** : La SNTF assure des liaisons quotidiennes depuis plusieurs wilayas, notamment depuis la gare centrale d'Alger, offrant un trajet pittoresque le long de la vallée de la Soummam.

BON À SAVOIR :

- **Meilleure période** : De mai à septembre. Climat agréable et ensoleillé.



Prochain rendez-vous

CAP SUR MOSTAGANEM



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



FRITES LA CONSOMMATION RÉGULIÈRE PEUT PROVOQUER LE DIABÈTE

Croustillantes, populaires et omniprésentes dans l'alimentation moderne, les frites sont souvent associées à une alimentation plaisir. Pourtant, une nouvelle étude de grande ampleur vient renforcer les inquiétudes des spécialistes de la nutrition.

Les frites dans le viseur des chercheurs Selon des travaux publiés dans le prestigieux British Medical Journal (BMJ), consommer régulièrement des frites pourrait augmenter significativement le risque de développer un diabète de type 2. Les chercheurs estiment que trois portions hebdomadaires suffiraient à accroître ce risque d'environ 20 %.

Une conclusion qui ne remet pas en cause la pomme de terre elle-même, mais plutôt la manière dont elle est préparée et consommée.

UNE ÉTUDE MENÉE SUR PLUS DE 200 000 PERSONNES

Pour évaluer l'impact des pommes de terre sur la santé métabolique, les chercheurs ont suivi 205 107 adultes pendant près de quarante ans. Au cours de cette période, les participants ont régulièrement renseigné leurs habitudes alimentaires, permettant aux scientifiques d'analyser l'évolution de leur consommation de pommes de terre sous différentes formes :

- frites
- pommes de terre au four ;
- pommes de terre bouillies
- purée
- autres préparations.

Cette vaste base de données a permis d'étudier le lien entre ces aliments et l'apparition du diabète de type 2.

TROIS PORTIONS DE FRITES PAR SEMAINE AUGMENTERAIENT LE RISQUE DE DIABÈTE

Les résultats montrent une association claire entre la consommation fréquente de frites et le risque de diabète de type 2.

Les personnes consommant environ trois portions de frites par semaine présentaient un risque accru d'environ 20 % de développer la maladie comparativement à celles qui en mangeaient rarement.

Les chercheurs soulignent que les frites se distinguent des autres préparations de pommes de terre par plusieurs caractéristiques :

- forte densité calorique
- richesse en matières grasses
- indice glycémique élevé
- présence de composés potentiellement nocifs générés lors des cuissons à haute température.

Le problème ne vient pas uniquement de la pomme de terre

Contrairement à certaines idées reçues, cette étude ne désigne pas la pomme de terre comme un aliment à éviter. Les auteurs appellent que la qualité nutritionnelle varie fortement selon le mode de préparation. Les pommes de terre cuites à l'eau, à la vapeur ou consommées sous forme de purée peu grasse semblent présenter un impact métabolique bien plus favorable que les frites. Selon les analyses de substitution réalisées par les chercheurs, remplacer trois portions hebdomadaires de pommes de terre par des céréales complètes permettrait de réduire le risque de diabète :

- de 8 % pour les pommes de terre toutes préparations confondues
- de 4 % pour les pommes de terre bouillies, au four ou en purée
- de 19 % pour les frites.

À l'inverse, remplacer les frites par du riz blanc n'apporterait pratiquement aucun bénéfice.

POURQUOI LES FRITES FAVORISENT-ELLES D'AVANTAGE LE DIABÈTE ?

Plusieurs mécanismes pourraient expliquer cette association.

Une charge glycémique importante

Les frites provoquent une élévation rapide de la glycémie après le repas, sollicitant fortement la production d'insuline.

À long terme, cette stimulation répétée pourrait favoriser l'insulinorésistance, principal mécanisme du diabète de type 2.

Une richesse en graisses

La friture augmente considérablement la teneur calorique des pommes de terre.

Une consommation régulière favorise :

- la prise de poids
- l'obésité abdominale
- le syndrome métabolique.

Ces facteurs constituent eux-mêmes des facteurs de risque majeurs du diabète.

Des composés issus de la cuisson

La cuisson à très haute température peut générer certaines substances comme l'acrylamide, dont les effets sur la santé continuent d'être étudiés.

La pomme de terre reste un aliment intéressant. Malgré ces résultats, les nutritionnistes ne recommandent pas de supprimer les pommes de terre de l'alimentation.

Lorsqu'elles sont préparées sagement, elles offrent plusieurs avantages nutritionnels.

Riches en fibres

Particulièrement lorsqu'elles sont consommées avec leur peau, les pommes de terre contribuent à :

- améliorer la satiété
- ralentir l'absorption des glucides
- favoriser le transit intestinal.

Excellente source de potassium

Le potassium participe :

- à la régulation de la tension artérielle
- au fonctionnement

musculaire

- à la transmission nerveuse.

Faibles en calories lorsqu'elles ne sont pas frites Une pomme de terre cuite à la vapeur contient relativement peu de calories tout en étant rassasiante.

Comment profiter des bienfaits des pommes de terre ?

Les spécialistes recommandent plusieurs stratégies simples.

Privilégier les modes de cuisson doux

Préférez :

- la vapeur
- la cuisson à l'eau
- le four
- la cuisson en papillote.

Conserver la peau lorsque c'est possible

Les variétés biologiques permettent de profiter davantage des fibres et des micronutriments concentrés dans la peau.

Associer les pommes de terre à des légumes

Cela réduit la charge glycémique globale du repas et améliore son équilibre nutritionnel.

Toutes les frites ne se valent pas

Pour les amateurs de frites, quelques alternatives permettent de limiter les excès.

La cuisson à l'air chaud

Les appareils de type Air Fryer utilisent très peu d'huile et réduisent significativement la teneur en matières grasses.

Les frites de patate douce

La patate douce contient davantage de fibres, de bêta-carotène et de certains antioxydants.

Elle apporte également :

- de la vitamine A
- du potassium
- des composés protecteurs pour la santé cardiovasculaire.

Choisir des produits peu transformés

Les frites contenant peu d'additifs, peu de sel et des huiles de qualité restent préférables aux produits ultra-transformés.

Le diabète de type 2 continue de progresser

Le diabète de type 2 touche aujourd'hui plusieurs centaines de millions de personnes dans le monde.

Cette maladie chronique augmente le risque de nombreuses complications :

- maladies cardiovasculaires
- insuffisance rénale
- atteintes nerveuses
- troubles de la vision
- accidents vasculaires cérébraux.

L'alimentation constitue l'un des principaux leviers de prévention.

Recommandations médicales

Pour réduire le risque de diabète de type 2, les experts recommandent :

- limiter la consommation régulière de frites et d'aliments frits
- privilégier les céréales complètes
- augmenter la consommation de légumes et de légumineuses
- maintenir un poids de santé
- pratiquer au moins 150 minutes d'activité physique par semaine
- réduire les boissons sucrées
- surveiller sa glycémie en présence de facteurs de risque familiaux ou métaboliques.

L'objectif n'est pas d'interdire les frites, mais de les considérer comme un aliment occasionnel plutôt que comme un accompagnement quotidien.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

COUPE DU MONDE 2026

ANGLETERRE – ARGENTINE, DEMI-FINALE (CE SOIR À 20H00)



UN CLASSIQUE DU MONDIAL POUR UNE PLACE EN FINALE

Ce soir, dans l'ultramoderne Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta, aux États-Unis, l'Angleterre et l'Argentine se retrouvent pour une demi-finale de la Coupe du monde 2026 qui dépasse largement le simple enjeu sportif. Plus qu'un billet pour la finale, c'est un nouveau chapitre d'une rivalité vieille de plusieurs décennies qui s'apprête à s'écrire. Entre histoire, prestige et ambitions mondiales, cette affiche a tout d'un nouveau match mythique du football international.

Les Anglais abordent ce rendez-vous après un parcours parfois laborieux, mais toujours maîtrisé face à une opposition relevée. Premiers de leur groupe devant la Croatie et le Ghana, les hommes de Thomas Tuchel ont d'abord renversé la RD Congo grâce à un doublé salvateur d'Harry Kane en fin de rencontre. Ils ont ensuite résisté à un Mexique combatif dans l'ambiance électrique du stade Azteca, au terme d'un spectaculaire succès (3-2), avant d'écarter difficilement la Norvège d'Erling Haaland en quarts de finale (2-1). Jude Bellingham, Declan Rice et Harry Kane ont une nouvelle fois assumé leur statut de leaders. Quelques tensions internes et polémiques impliquant certains cadres, ainsi que Thomas Tuchel ont toutefois alimenté l'actualité du vestiaire anglais ces derniers jours. Reste à savoir si elles auront une incidence sur le terrain. Une chose est sûre : comme en 2018, l'Angleterre retrouve le dernier carré et nourrit désormais l'espoir de disputer une première finale mondiale depuis son unique sacre en 1966.

En face, l'Argentine poursuit son rêve de conserver la couronne remportée au Qatar en 2022. Le parcours de l'Albiceleste n'a rien d'une promenade de santé. Les champions du monde ont dû batailler pour éliminer le surprenant Cap-Vert (3-2 après prolongation), avant de réaliser une spectaculaire remontée contre l'Égypte. Menés 2-0 jusqu'à la 78e minute, les Argentins ont renversé la rencontre en un quart d'heure pour finalement s'imposer 3-2. En quart de finale, ils ont également dû attendre la prolongation pour venir à bout d'une courageuse équipe de Suisse (3-1), pourtant réduite à dix depuis la 70e minute. Comme souvent, quelques controverses arbitrales ont accompagné leur parcours, certains observateurs estimant que l'Albiceleste aurait bénéficié de décisions favorables. Mais au-delà des polémiques, l'Argentine continue surtout d'impressionner par sa sérénité dans les matchs à élimination directe et par sa capacité à répondre présente dans les moments décisifs. Guidée par Lionel Messi, entouré de joueurs d'expérience comme Emiliano "Dibu" Martínez, Cristian Romero ou Julián Álvarez, elle possède un vécu que peu de sélections peuvent revendiquer.

Cette demi-finale s'annonce comme un véritable duel d'échecs entre deux équipes aux profils différents mais aux qualités complémentaires. L'Angleterre misera sur la puissance de sa jeune génération, son intensité et sa capacité à faire mal en transition. L'Argentine, elle, s'appuiera sur son collectif parfaitement huilé, sa maîtrise technique et son immense expérience des grands rendez-vous.

Au fond, ces deux nations ont suivi un chemin similaire : aucune n'a réellement

survolé la compétition, mais toutes deux ont démontré une remarquable force de caractère pour survivre aux moments les plus difficiles. Elles savent souffrir, s'adapter et renverser des situations compromises. Dans un Mondial où les certitudes tombent les unes après les autres, cette demi-finale réunit peut-être les deux équipes les plus résilientes du tournoi. Tous les ingrédients semblent réunis pour offrir une rencontre qui pourrait entrer dans l'histoire de la Coupe du monde.

PLUS QUE DU SIMPLE FOOTBALL

Quoi qu'il arrive ce soir, cette demi-finale laissera une trace. Parce que certaines affiches dépassent le simple cadre d'une compétition. Elles portent avec elles le poids de l'histoire, de la mémoire collective et de décennies de passion. Angleterre-Argentine appartient à cette catégorie rarissime de rencontres qui ne se jouent jamais comme les autres. À chaque fois que ces deux maillots se font face en Coupe du monde, c'est tout un héritage qui ressurgit.

Il faut dire que ces deux nations vivent le football comme peu de peuples au monde. À Buenos Aires comme à Londres, ce sport n'est pas un simple divertissement du week-end. Il est une identité, un langage commun, parfois même une affaire politique ou sociale. Les héros deviennent des mythes, les défaites des traumatismes nationaux et les victoires des événements historiques. Dans un tel contexte, chaque Angleterre-Argentine dépasse les quatre-vingt-dix minutes réglementaires. Cette rivalité puise d'ailleurs ses racines bien au-delà des terrains. Son point de rupture remonte à la guerre des Malouines de 1982, ce conflit de soixante-quatorze jours qui opposa l'Argentine au Royaume-Uni pour la souveraineté de l'archipel. Déclenchée le 2 avril par la junte militaire argentine, la guerre s'acheva le 14 juin par une victoire britannique et la reddition des forces argentines à Port Stanley. Cet épisode continue encore aujourd'hui d'habiter la mémoire collective des deux peuples.

Quatre ans plus tard, le destin offre au monde un scénario que personne n'aurait osé écrire. En quarts de finale de la Coupe du monde 1986, au Mexique, les deux sélections s'affrontent dans ce qui deviendra l'un des matchs les plus célèbres de toute l'histoire du football. Diego Armando Maradona y signe deux actions éternelles. D'abord la controversée "Main de Dieu", inscrite au nez et à la barbe de l'arbitre. Puis, quelques minutes plus tard, un chef-d'œuvre absolu : un slalom de plus de cinquante mètres éliminant toute la défense anglaise avant de battre Peter Shilton. Ce but, élu plus tard "But du siècle" par la FIFA,

transforme définitivement cette rivalité en légende. L'Argentine s'impose 2-1 avant de soulever quelques jours plus tard son deuxième trophée mondial.

Le rendez-vous suivant n'est guère moins spectaculaire. En 1998, en huitièmes de finale du Mondial français, les deux géants offrent une rencontre devenue culte. Michael Owen illumine la soirée d'un but exceptionnel après une course fulgurante depuis le milieu de terrain. Mais le tournant du match intervient lorsque David Beckham est expulsé pour un geste d'humeur sur Diego Simeone, après avoir été constamment provoqué par le milieu argentin. Réduits à dix, les Anglais finissent par céder lors de la séance des tirs au but. Pendant des années, Beckham, l'enfant de Manchester, portera presque seul le poids de cette élimination aux yeux d'une partie de son pays.

En 2002, le football offre enfin au capitaine anglais l'occasion de refaire cette

blessure. Lors de la phase de groupes disputée en Corée du Sud et au Japon, David Beckham transforme un penalty décisif et offre à l'Angleterre une victoire 1-0 vécue comme une revanche nationale.

Trois ans plus tard, un match amical spectaculaire verra encore les Anglais revenir de deux buts de retard pour s'imposer 3-2, preuve que cette affiche refuse obstinément d'être banale. C'est précisément tout ce passé qui accompagne aujourd'hui les vingt-deux joueurs lorsqu'ils pénètrent sur la pelouse. Chaque duel, chaque tackle, chaque but sera immédiatement comparé aux épisodes qui ont façonné cette rivalité. Car certaines rencontres ne se résument pas à un score. Elles écrivent un nouveau chapitre d'une histoire déjà immense.

PLACE AU TERRAIN

Au moment où l'arbitre donnera le coup d'envoi, les statistiques, les parcours et les polémiques s'effaceront pour laisser place à l'essence même du football. Pendant quatre-vingt-dix minutes, peut-être davantage, l'Angleterre et l'Argentine tenteront d'inscrire leur nom dans une nouvelle page de l'histoire du Mondial. Pour les Anglais, l'occasion est unique de retrouver une finale qui leur échappe depuis soixante ans. Pour les Argentins, l'objectif est tout aussi immense : poursuivre leur règne et se rapprocher d'un doublé historique qui les installerait un peu plus dans le panthéon du football.

Au-delà du résultat, cette affiche rappelle pourquoi la Coupe du monde demeure la plus grande scène du sport. Parce qu'elle ne fabrique pas seulement des champions, mais aussi des souvenirs collectifs, des héros et des instants qui traversent les générations. Dans quelques heures, un

nouveau chapitre viendra s'ajouter à la longue saga entre Anglais et Argentins. Reste à savoir si'il sera écrit par un éclair de génie, un exploit individuel, un rebondissement inattendu... ou par un moment que le football mondial n'oubliera jamais.

Au bout de la nuit, une seule nation rejoindra la finale de la Coupe du monde 2026. Mais quel que soit le vainqueur, il aura surtout remporté l'une des affiches les plus prestigieuses, les plus chargées d'histoire et les plus mythiques que le football puisse encore offrir. Certaines demi-finales désignent un finaliste. Angleterre-Argentine, elle, ajoute une nouvelle page à la légende du football mondial.

G. Salah Eddine



USM ALGER/LA DIRECTION BRISE ENFIN LE SILENCE LE STAGE DE PRÉPARATION À MILAN

L'USM Alger, après un long silence, a enfin repris la communication, avant-hier, avec ses supporters. C'est à travers un communiqué qui coïncide avec la reprise des entraînements de l'équipe première, où le club a annoncé deux premières recrues officialisées et la date de départ pour le stage d'intersaison en Italie. Hier matin, une seconde publication du club annonçait la signature de Benguit.

La curiosité du côté de Soustara était plutôt suspendue à ce qu'allait dire la direction de l'USM Alger sur la situation du club qui est cité parmi les clubs de la Ligue 1 frappés d'interdiction d'enregistrement de nouveaux joueurs. Mais sur ce dossier, le club n'a pipé aucun mot dans le communiqué rendu public, avant-hier. Pas de confirmation non plus sur les signatures, pourtant largement relayées sur les réseaux, du désormais ex-portier de la JSK, Haddid, qui aurait paraphé un contrat de trois ans, et sur celle de Benguit, le Belouizdadi. Sur ces sujets, c'est à peine que la direction du club confirmait l'officialisation de deux nouvelles recrues, avant donc de récidiver le lendemain avec une seconde publication annonçant la signature de l'ancien joueur du CRB Abderaouf Benguit pour quatre ans.

BEN SAADALLAH DE L'O AKBOU, BOUZIANI DU PARADOU ET BENGUIT DU CRB, LES TROIS PREMIÈRES RECRUES CONFIRMÉES
«En matière de recrutement, l'USM Alger a jusqu'ici réussi à renforcer son effectif avec deux recrues, le milieu

de terrain Dhrar Ben Saadallah, en provenance de l'Olympique Akbou, et le milieu de terrain Salaheddine Bouziani, recruté au Paradou AC, auxquels s'ajoute une troisième recrue qui sera dévoilée en temps voulu», mentionnait la communication diffusée, avant-hier. Hier matin, l'USMA et le CRB, chacun de son côté, confirmaient enfin le transfert du joueur vers le club de Soustara.

La direction de l'USMA a donc fini par officialiser l'arrivée de l'ex-capitaine du Chabab, désormais engagé pour les quatre saisons à venir.

MEGHILI, BEN ZAZA ET SOUFI OFFICIELLEMENT LIBÉRÉS

Au sujet des départs, à l'USMA, on est par contre déjà fixé sur le fait que Meghili, Ben Zaza et le gardien Soufi ne seront pas Rouge et Noir cette saison. «Parallèlement, Islam Meghili, Ibrahim Ben Zaza et Kamel Soufi ont quitté l'équipe, tandis que la direction poursuit l'examen et la finalisation d'autres dossiers en cours, qu'il s'agisse de transferts définitifs ou de prêts, dans le respect de la vision du club et afin de renforcer sa préparation aux défis à venir», ajoute le communiqué de la direction usmiste.

LA REPRISE A EU LIEU AVANT-HIER À AÏN BENIAN

L'équipe a entamé, lundi dernier en début de soirée, la préparation de la nouvelle saison. La première séance



de reprise a été organisée à l'École supérieure d'hôtellerie d'Aïn Benian. La direction avise, par ailleurs, que le stage d'intersaison se déroulera à Milan, en Italie. Le départ est prévu pour jeudi 23 juillet. Le choix du lieu a été arrêté, explique-t-on, dans un souci «visant à garantir une préparation technique et physique optimale en vue des prochaines compétitions nationales et continentales à venir». Mais avant, le groupe aura à travailler une dizaine de jours durant le volet physique en particulier, à Alger. Pour rappel, l'USMA jouera la saison prochaine sur trois fronts, avec deux titres à défendre, la Coupe d'Algérie et la Coupe de la CAF dont elle est détentrice. En plus du championnat, l'USMA aura également le challenge de la Supercoupe d'Algérie 2026 à relever face au voisin du MCA, champion en titre, le 2 janvier prochain.

Djaffar C.

USM EL-HARRACH Salim Rebbah reste en poste et entame sa nouvelle mission

Après plusieurs semaines de tergiversations, la situation commence à se redessiner dans la maison des banlieusards. Première décision tranchée par les membres du bureau de l'association Club sportif amateur USM El-Harrach, réunis dernièrement, est la confiance renouvelée au président Salim Rebbah qui avait pourtant clairement manifesté sa détermination à se retirer, face à la vague de contestation dont il fait l'objet depuis l'accession manquée en fin de saison. Les membres du bureau exécutif ont toutefois, dit-on, catégoriquement refusé d'entériner la démission de Rebbah, jugeant que le moment dicte au contraire une remobilisation de tout un chacun pour redynamiser le travail qui doit se faire en pareille période. Il faut dire qu'aucune alternative plus viable pour l'équipe n'a été proposée, non plus, par le camp des opposants. Entre-temps, Salim Rebbah a déjà remis le bleu de chauffe pour tenter d'avancer dans les préparatifs de la nouvelle saison qui ont déjà accusé un retard sensible. Sa première mission, la plus urgente, est de trouver un entraîneur qui dirigera l'équipe la saison prochaine. Ce n'est pas encore chose faite, mais ça ne devrait tarder, d'autant plus que l'équipe dirigeante n'entend pas entamer le recrutement des joueurs avant la mise en place du staff technique de l'équipe. L'équipe dirigeante semble, en tout cas, retrouver l'ambition de se remettre au travail, surtout après sa rencontre rassurante avec le wali délégué de la circonscription administrative d'El-Harrach qui a permis de débloquer la situation.

D. C.

CAN FÉMININE - LE STAGE D'ORAN BOUCLÉ HIER LA SÉLECTION FÉMININE REGAGNE SIDI MOUSSA



La sélection nationale de football féminine, en pleine préparation de la prochaine CAN, prévue fin juillet, devait regagner Alger, hier, après la fin de son stage de préparation effectué au complexe Miloud-Hadefi d'Oran. Les Vertes avaient entamé leur deuxième semaine, à Oran, par une reprise des entraînements dimanche dernier, après avoir bénéficié d'une journée de repos, la veille. Sous la conduite du sélectionneur national, Farid

Benstitti, le staff technique avait programmé du biquotidien sur le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi. La séance matinale a été consacrée au volet physique, tandis que celle de l'après-midi a porté sur l'aspect technico-tactique. Le lendemain, le groupe a poursuivi son rythme de travail.

LE CF AKBOU ET UNE DOUBLE CONFRONTATION CONTRE LA ZAMBIE, EN AMICAL, AVANT LE GRAND DÉPART

La parenthèse d'Oran a donc pris fin, hier, et la délégation devait rentrer à Alger pour entamer la deuxième phase de ce dernier regroupement d'avant la CAN, au Centre technique national de Sidi Moussa. Au cours de cet ultime rassemblement, la sélection nationale disputera une première rencontre d'application face au CF Akbou, le 16 juillet, a indiqué la FAF, avant-hier.

Par la suite, les protégées de Farid Benstitti enchaîneront avec une double confrontation amicale contre la Zambie, les 19 et 22 juillet 2026, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ces trois rencontres permettront, certainement, au staff technique d'affiner les derniers réglages en vue du rendez-vous continental qui s'étalera du 25 juillet au 16 août prochain au Maroc.

D. C.



CARACAS - Le bilan du double séisme du 24 juin au Venezuela a été une nouvelle fois révisé à la hausse, dépassant les 4.500 morts, selon les chiffres officiels publiés lundi dernier.

KINSHASA -

Le nombre de décès dus au virus Ebola est passé à 702, tandis que le nombre total de cas confirmés a atteint 1.926, ont annoncé lundi dernier les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RDC).

NEW YORK

(Nations unies) - Le Bureau des Nations unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a averti que l'intensification des violences dans l'Etat du Kordofan-Nord au Soudan, notamment dans la ville d'El-Obeid et ses environs, depuis le début du mois de juin, a considérablement aggravé la situation sécuritaire et humanitaire.

MOGADISCIO -

L'armée nationale somalienne a éliminé 26 membres du groupe terroriste Shebab, lors d'une série de frappes aériennes ciblant trois emplacements dans la région du Moyen-Shabelle dans le sud de la Somalie, a annoncé le ministère somalien de la Défense.

ABIDJAN -

L'Afrique joue un rôle clé dans le futur ordre économique mondial, a déclaré Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) dans une interview accordée récemment à l'Agence de presse chinoise en marge de la Conférence économique africaine 2026 à Abidjan.

PARIS -

Un total de 59 personnes ont été interpellées en France pour "des mises à feu volontaires ou accidentelles" - dont deux à la forêt de Fontainebleau près de Paris-, a annoncé lundi soir le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez.

SUITE AU DÉCÈS DE L'ÉMIR HAMAD BEN KHALIFA AL THANI AZOUZ NASRI AU QATAR POUR PRÉSENTER LES CONDOLÉANCES DE L'ALGÉRIE

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la Nation, Azzouz Nasri, s'est rendu, hier, au Qatar, afin de présenter les condoléances de l'Algérie à l'émir Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, à la suite du décès de son père, l'émir Hamad ben Khalifa Al Thani.

Selon un communiqué de la chambre haute du Parlement, cette visite s'inscrit dans le cadre de la solidarité et des relations fraternelles qui unissent l'Algérie et l'État du

Qatar. La délégation algérienne est composée de Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du général-major Mohamed Salah Ben Bicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de Makhlof Sahel, directeur de cabinet du président du Conseil de la Nation, et d'Ihsane Ennaouak, directeur par intérim des pays du Moyen-Orient et de la Ligue des États arabes au ministère des Affaires étrangères.



DROIT DE CHANGE PAR CARTE BANCAIRE LA BANQUE D'ALGÉRIE FIXE LES MODALITÉS

Une grande nouvelle pour tous les voyageurs algériens. Suite à la décision annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres, la Banque d'Algérie a publié, lundi après-midi, l'instruction fixant les nouvelles modalités d'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger. Désormais, l'allocation touristique sera versée, à titre provisoire, par le biais d'une carte bancaire internationale, mettant fin au paiement en espèces.

À travers cette mesure, les autorités entendent sécuriser le dispositif, améliorer sa traçabilité et mettre un terme aux pratiques frauduleuses qui ont entraîné, selon les pouvoirs publics, d'importantes pertes en devises. Le passage à la carte bancaire constitue ainsi l'une des principales évolutions introduites dans la gestion du droit de change destiné aux voyageurs algériens.

L'instruction n°07-2026 de la Banque d'Algérie précise que le droit de change sera désormais mis à la disposition des bénéficiaires au moyen d'une carte de paiement internationale, ou d'une carte spécialement dédiée à cette allocation, émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur. Cette décision intervient en application des orientations arrêtées lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet 2026, où le président de la République avait dénoncé les «dépassements graves» ayant conduit à «une hémorragie de devises», sans que les véritables bénéficiaires ne profitent pleinement de cette allocation. L'objectif affiché est double : renforcer le contrôle des opérations et garantir que les devises soient effectivement utilisées par les voyageurs pour leurs dépenses à l'étranger. Le montant de l'allocation reste le même que celui décidé en 2025. Les citoyens âgés de 19 ans et plus pourront bénéficier d'un droit de change de

750 euros, ou de son équivalent dans une autre devise librement convertible.

Pour les jeunes âgés de plus de 12 ans et de moins de 19 ans, l'allocation est fixée à 300 euros dans la limite de deux enfants par famille. La Banque d'Algérie rappelle que ce droit de change est accordé une seule fois par année civile. À partir du 20 juillet de chaque année et jusqu'au 19 juillet de l'année qui suit.

UNE CARTE NOMINATIVE DE 3 ANS

Le nouveau dispositif repose sur une carte strictement personnelle. L'instruction insiste sur son caractère nominatif et stipule clairement que cette carte "ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers". Le voyageur devra introduire sa demande «suffisamment à l'avance» auprès de sa banque afin que celle-ci puisse procéder à l'émission de la carte. La durée de validité de cette carte est fixée à trois ans minimum, ce qui permettra aux bénéficiaires de la réutiliser lors de futurs voyages sans avoir à en demander une nouvelle. Autre précision importante : le droit de change crédité sur cette carte ne pourra être utilisé qu'à l'étranger et uniquement dans le cadre du voyage ayant motivé son attribution. La réforme introduit également de nouvelles conditions d'accès. Pour bénéficier de l'allocation touristique, le demandeur devra disposer à la fois d'un compte bancaire en dinars et d'un compte devises ouvert auprès d'une banque intermédiaire agréée. L'émission de la carte internationale sera directement adossée à ce compte devises. Les établissements bancaires devront, par ailleurs, délivrer les cartes indépendamment de la demande d'allocation. En d'autres termes, un client pourra obtenir sa carte à l'avance, puis solliciter ultérieurement le bénéfice du droit de change

lorsqu'il préparera un déplacement à l'étranger.

UNE ASSISTANCE BANCAIRE À L'ÉTRANGER

L'instruction renforce également les mécanismes de suivi des opérations. Les banques devront inscrire sur le passeport du bénéficiaire le montant attribué, la devise concernée, ainsi que la date de l'opération. Elles seront également tenues de déclarer chaque attribution sur la plateforme numérique dédiée de la Banque d'Algérie.

Autre nouveauté, les établissements bancaires devront mettre en place un véritable dispositif d'assistance destiné aux voyageurs. Des centres d'appels et des services numériques devront être accessibles depuis l'étranger, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de traiter rapidement tout incident lié à l'utilisation de la carte, qu'il s'agisse d'un blocage, d'une perte, d'un problème de paiement ou d'une demande d'assistance technique. L'application de l'instruction débutera dans les prochains jours. Au-delà de ses aspects techniques, cette réforme marque une évolution importante dans la gestion des allocations de voyage en Algérie. En substituant la carte bancaire au versement en espèces, les autorités cherchent à renforcer la transparence des opérations, à limiter les détournements et à accompagner la transition vers des moyens de paiement électroniques. Cette mesure s'inscrit plus largement dans la stratégie de modernisation du système financier engagée ces dernières années, avec le développement des paiements électroniques, la numérisation des services bancaires et la volonté de mieux encadrer la circulation des devises, tout en offrant aux voyageurs un mode d'utilisation plus sécurisé et conforme aux standards internationaux.

G. S. E.

PRISONS ET CAMPS MILITAIRES DE L'OCCUPATION SIONISTE DES MILLIERS DE PALESTINIENS SOUMIS À LA TORTURE

Des associations de défense des prisonniers palestiniens dénoncent les graves actes de torture et les traitements inhumains infligés quotidiennement à des milliers de détenus dans les prisons et les camps militaires de l'occupation sioniste, selon un rapport publié par l'ONG palestinienne «Addameer». Dans le contexte du génocide perpétré contre le peuple palestinien, ces prisons sont devenues, selon ces organisations, le théâtre des pires atrocités liées à ce crime, une situation qu'elles condamnent fermement.

Selon elles, les détenus sont victimes de politiques systématiques et profondément enracinées de meurtre, de famine, de déshumanisation, d'humiliation et d'infliction délibérée de graves souffrances physiques et psychologiques.

Le rapport affirme que ces crimes touchent toutes les catégories de prisonniers, y compris les enfants, les femmes, les personnes âgées, les

blessés et les malades, en violation manifeste des principes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme. Le même document souligne que l'ampleur des violations commises par l'occupation sioniste à l'encontre des prisonniers politiques palestiniens depuis le début du génocide contre la bande de Gaza dépasse désormais la définition traditionnelle de la torture, tant par leur étendue, leur brutalité que par les méthodes employées.

Des centaines de témoignages et de déclarations sous serment recueillis par les organisations palestiniennes de défense des droits humains et de soutien aux détenus attestent que la torture ne relève plus de violations individuelles ou d'actes isolés, mais d'une politique systématique. Les témoignages des prisonniers originaires de Gaza mettent également en lumière les atrocités commises dans les camps de l'armée d'occupation sioniste, que les détenus décrivent comme des lieux

de mort lente et de torture systématique. Ces organisations réaffirment : « Nos institutions confirment également que les rapports et mécanismes des Nations unies pour 2025 et 2026 ont conclu à l'existence d'un schéma systématique de torture et de mauvais traitements à l'encontre des prisonniers politiques palestiniens. » Elles insistent sur le fait que le refus d'autoriser l'accès des détenus au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et aux organismes internationaux indépendants, ainsi que les restrictions imposées au travail des avocats et des organisations de défense des droits humains constituent "une tentative systématique de dissimuler des preuves et d'effacer les traces des crimes commis au sein du système pénitentiaire (sioniste)". Les associations dénoncent également l'inaction de la communauté internationale face à ces crimes, ainsi que l'immunité politique et diplomatique dont

bénéficie l'occupant sioniste. Elles lancent un nouvel appel à la communauté internationale, à l'ONU et aux instances internationales compétentes afin qu'elles « agissent de toute urgence » en vue de faire respecter le principe de la compétence universelle pour poursuivre tous les responsables sionistes impliqués dans ces crimes. Elles appellent enfin à l'instauration de sanctions internationales efficaces contre l'occupant sioniste afin de mettre un terme à ces violations graves et systématiques, tout en garantissant un accès « immédiat et inconditionnel » au CICR et aux organismes internationaux indépendants dans l'ensemble des lieux de détention relevant de l'occupation. Les associations palestiniennes réclament également une protection internationale pour les prisonniers politiques palestiniens et réaffirment le droit des victimes à la justice, à la réparation et à l'indemnisation.

Abir Menasria